
BOÎTE À IMAGES APA

COMMUNIQUER L'ACCÈS ET LE
PARTAGE DES AVANTAGES AUX
COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'AFRIQUE



DÉVELOPPÉE PAR L'INITIATIVE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
POUR L'APA & NATURAL JUSTICE

THE ABS
CAPACITY
DEVELOPMENT
INITIATIVE



L'INITIATIVE DE
RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS
POUR L'APA

 **NATURAL
JUSTICE**

BOÎTE À IMAGES APA

COMMUNIQUER L'ACCÈS ET LE
PARTAGE DES AVANTAGES AUX
COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'AFRIQUE

Texte et concept : Elizabeth Karger, Jazzy Rasolojaona, Lena Fey

Avec les contributions de : Tobias Dierks, Claire Martens, Hartmut Meyer et les participants de l'atelier des experts, tenu en 2018 à Limuru, Kenya

Mise en page : Katerina Sonntagova, www.mossandsea.studio

Publié par :

Natural Justice
63 Hout Street, Mercantile Building
Cape Town, 8000, Afrique du Sud
info@naturaljustice.org
www.naturaljustice.org

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Sièges de la société :
Bonn et Eschborn, Allemagne

Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15
E abs-initiative@giz.de
I www.giz.de/en

En octobre 2020

L'Initiative de renforcement des capacités pour l'APA contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) en soutenant la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA), encadré par le troisième objectif de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Grâce à des services de soutien ciblés, l'Initiative APA facilite trois processus essentiels : l'élaboration de cadres réglementaires et institutionnels en matière d'APA, la négociation d'accords d'APA justes et équitables et l'intégration des peuples autochtones et des communautés locales dans les procédures respectives.

Natural Justice est une organisation africaine spécialisée dans l'interface entre les droits humains et le droit de l'environnement, et œuvre pour la poursuite de la justice sociale et environnementale. Natural Justice s'engage à soutenir la participation des peuples autochtones et des communautés locales dans la mise en œuvre de l'APA par le biais d'appuis au développement de protocoles communautaires et d'autres outils comparables, de conseils et une assistance juridique pour des négociations d'accords APA justes et équitables, ainsi que des recherches et des conseils sur l'intégration des droits des communautés dans les cadres nationaux, régionaux et internationaux liés à l'APA et à la protection des connaissances traditionnelles.

Contexte

La boîte à images sur l'accès et le partage des avantages (boîte à images APA) est un outil de communication qui s'adresse à tout individu, organisation non gouvernementale (ONG), organisation de la société civile, organisation communautaire ou toute autre personne qui travaille avec les peuples autochtones et les communautés locales à travers l'Afrique. Destiné au travail de proximité, cet outil de soutien interactif a pour objet de sensibiliser aux questions relatives à l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées ainsi qu'au partage des avantages découlant de leur utilisation (Accès et Partage des Avantages, APA).

La sensibilisation à un sujet aussi complexe dans des régions reculées où le niveau d'alphabétisation est faible et où les barrières linguistiques risquent d'être élevées reste une tâche ardue. A été identifié le besoin de disposer de supports de communication portant sur l'APA, supports spécialement adaptés au milieu rural et communautaire. L'objectif est de permettre aux peuples autochtones et aux communautés locales de jouer un rôle significatif dans la mise en œuvre de l'APA et, au bout du compte, d'assurer le partage juste et équitable des avantages à chaque fois que leurs connaissances traditionnelles et leurs ressources génétiques sont utilisées.

L'idée de cette boîte à images APA est née lors d'un atelier organisé par l'Initiative de renforcement des capacités pour l'APA et son partenaire Natural Justice, à Limuru, au Kenya, au début de l'année 2018. L'atelier a permis de rassembler des participants venant des quatre coins de l'Afrique, notamment des représentants de peuples autochtones et communautés locales, de gouvernements, de la société civile, d'instituts de recherche et d'entreprises, ainsi que quelques experts internationaux. Ces représentants se sont réunis pour faire naître des idées quant à la façon d'améliorer la sensibilisation des différents acteurs à l'APA au sein des peuples autochtones et des communautés locales, notamment des institutions traditionnelles/chefs coutumiers, des organisations de peuples autochtones, des organisations communautaires, des membres de la communauté au sens large qui ne sont pas directement impliqués dans les négociations APA, ainsi que des fonctionnaires locaux. Au cours de l'atelier, les participants ont élaboré des objectifs de communication, des messages clés et des idées quant aux moyens de communication appropriés à adopter. Pour de plus amples renseignements, voir le rapport complet.¹

Le concept de la boîte à images a été identifié comme étant un moyen approprié pour informer la communauté au sens large quant à la valeur des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles, le processus APA et le rôle de la communauté dans ce processus. Dans le processus APA, le rôle des peuples autochtones et des communautés locales est déterminé par le cadre réglementaire national en matière d'APA. On part du principe que les cartes illustrées seront utilisées avec des peuples autochtones et des communautés locales qui auront été ou seront impliqués dans l'APA, d'une manière ou d'une autre, dans un avenir proche. Même si les participants ne font pas forcément partie des principaux acteurs impliqués directement dans le processus, il est possible qu'ils le soient de manière indirecte, par exemple, par le biais de processus de consultation et de prise de décision au niveau communautaire ou parce qu'ils sont des bénéficiaires potentiels d'accords de partage des avantages.

Nous espérons que la boîte à images sur l'APA aidera à promouvoir la compréhension de l'APA entre les communautés locales dans de nombreux contextes différents. Si vous avez des commentaires ou suggestions d'amélioration, n'hésitez pas à nous contacter aux adresses suivantes : info@naturaljustice.org.za ou abs-initiative@giz.de

¹ <http://www.abs-initiative.info/countries-and-regions/africa/kenya/expert-workshop-developing-abs-communication-materials-for-indigenous-peoples-and-local-communities/>

Conception, contenu et utilisation de la boîte à images APA

La boîte à images comporte huit différentes cartes illustrées. Ces dernières couvrent les sujets suivants :

-  **les ressources biologiques** - la valeur de la biodiversité locale pour les peuples autochtones et les communautés locales
-  **les connaissances traditionnelles** associées à l'utilisation de ces ressources biologiques
-  **l'utilisation et les utilisateurs** - la valeur de la biodiversité et des connaissances traditionnelles associées, pour les autres
-  la biodiversité locale et les connaissances traditionnelles associées, au sein des **chaînes de valeur**
-  **la demande de permission** - le consentement préalable donné en connaissance de cause
-  **le partage des avantages** et les types d'avantages
-  **chose promise, chose due** - les accords d'accès et de partage des avantages
-  **les droits et responsabilités** des différents acteurs en matière d'APA

Accompagnée d'instructions destinées à l'animateur/l'animatrice (voir la section « Boîte à images APA - Manuel » ci-dessous), chaque carte contient des illustrations qui seront présentées aux participants. Ces instructions portent sur :

-  **le ou les objectifs poursuivis** - les sujets que les participants sont censés maîtriser une fois que la carte APA leur aura été expliquée;
-  **les conseils d'utilisation de l'image** - les suggestions quant à la manière d'utiliser l'image avec les participants et à amorcer la discussion. Les versions réduites de l'image sont là pour souligner les éléments susceptibles de faire l'objet d'une discussion plus approfondie;
-  **les questions suggérées pour la discussion** - ces questions permettent de recueillir les savoirs existants. Elles permettront également à l'animateur de lancer la discussion et de communiquer les messages clés quant aux connaissances traditionnelles, aux ressources génétiques et à l'APA. Comme il s'agit uniquement de questions servant à guider la discussion, l'animateur/l'animatrice n'est pas forcé(e) de toutes les poser, il ou elle pourra même formuler ses propres questions en fonction du contexte.
-  **les messages clés** - il s'agit des points les plus importants. Même si ces points n'ont pas été abordés lors de l'utilisation de l'image ou des questions suggérées pour la discussion, l'animateur/l'animatrice devrait s'assurer que les messages clés ont bel et bien été expliqués. Ces messages clés devront également faire l'objet d'une répétition, de manière à ce que les participants saisissent bien et retiennent les informations. Bien entendu, l'animateur/l'animatrice est libre d'adapter les messages clés de chaque carte en fonction de la communauté cible (il ou elle est même encouragé(e) à le faire).

L'animateur/l'animatrice devrait essayer d'établir un lien entre les cartes illustrées, les questions servant à guider la discussion et les messages clés.

Même si chaque carte APA traite d'un aspect particulier de l'APA, toutes les cartes sont liées entre elles. Dans certains cas, il sera logique d'utiliser les cartes dans un ordre précis, mais dans d'autres, **les cartes pourront être utilisées dans l'ordre que l'animateur/l'animatrice jugera approprié.**

Conseils pour l'animateur/l'animatrice

Avant d'échanger avec les communautés...

La boîte à images APA est destinée aux particuliers, aux ONG, aux groupes de la société civile, aux organisations communautaires ou à tous ceux qui travaillent avec les peuples autochtones et communautés locales. On part du principe que l'animateur/l'animatrice qui utilisera les cartes illustrées aura certaines connaissances en matière d'APA, mais il ou elle pourrait ne pas forcément être un expert en la matière. C'est la raison pour laquelle cette boîte à images comprend des liens vers des informations générales importantes sur l'APA pour aider à la préparation, ainsi que des informations quant à la manière d'utiliser les cartes illustrées.

Avant de travailler avec la communauté, l'animateur/l'animatrice devrait s'informer sur les règles et les procédures APA existantes au niveau national ainsi que sur les droits des peuples autochtones et des communautés locales en la matière. Cela facilitera l'adaptation des messages clés à partager aux communautés suivant le contexte national.

Les illustrations ont été conçues pour être suffisamment génériques de manière à être utilisables dans n'importe quel contexte en Afrique. De plus, les participants devront saisir que le message qui ressort des cartes illustrées APA est pertinent à leur situation.

Par exemple :

L'animateur/l'animatrice pourrait remplacer...

par...

Biodiversité, ressources biologiques ou génétiques

Êtres vivants

Consentement préalable donné en connaissance de cause

Demander d'abord

Accéder

Prendre ou collecter

Partage des avantages

Donner quelque chose en retour

Accord de partage des avantages / conditions convenues d'un commun accord

Une promesse, un accord écrit

Durant les échanges avec les communautés...

Il importe que l'animateur/l'animatrice adapte le contenu au contexte local. L'un des défis à relever consistera à trouver des moyens simples et des mots appropriés pour expliquer l'APA.

L'idée de l'APA doit être communiquée de la manière la plus simple possible. Pour cela, il conviendra d'éviter les termes techniques. L'animateur/l'animatrice devrait donc réfléchir soigneusement à la langue qu'il conviendra d'utiliser et aux termes (techniques) à éviter.

Dans la mesure du possible et tout au long de l'échange avec les peuples autochtones et communautés locales, il est conseillé de recourir aux mots que les communautés connaissent et utilisent déjà au quotidien, en particulier dans leur dialecte local. Cela permettra de faire tomber les barrières linguistiques. Bien entendu, il est possible que certains termes n'existent pas dans la langue locale. Il conviendra donc de les expliquer d'une autre manière. L'animateur/l'animatrice ne devra pas hésiter à utiliser des exemples concrets qui se rapporteront à la vie quotidienne de la communauté afin d'éclaircir les concepts pertinents.

Dans la mesure du possible, l'animateur/l'animatrice devra également se concentrer sur l'éventuel cadre juridique national en matière d'APA. Cela permettra aux communautés d'appréhender les règles dans leur contexte local. Toutefois, si le cadre APA national n'a pas encore été établi, il sera nécessaire de se concentrer sur les principes APA en général.

En outre, l'animateur/l'animatrice devrait s'efforcer de rendre la session aussi interactive que possible, en encourageant les participants à partager leurs expériences et à s'exprimer dans leurs propres termes. Cette interaction avec la communauté favorisera la discussion et facilitera le partage de toute expérience pertinente. Lors de tels échanges, il arrive souvent que les mêmes personnes aient tendance à prendre la parole et que certaines catégories de personnes, par exemple les femmes ou les jeunes, parlent moins ou pas du tout. L'animateur/l'animatrice devrait donc encourager tous les participants à partager leurs opinions et leurs expériences autant que faire se peut, par exemple en leur posant directement des questions ou en travaillant avec les différents groupes de manière séparée.

Le récit

Les cartes illustrées APA utilisent un récit pour que l'APA soit accessible et compréhensible. Dans les images, ce sont les mêmes personnes qui sont présentées, mais dans des situations différentes afin de faire connaître les différents aspects de l'APA, les acteurs, le processus, etc.

Le récit se concentre sur une plante qui constitue la ressource génétique ou biologique². Les connaissances traditionnelles associées à cette plante comprennent sa préparation sous forme de tisane et son utilisation pour le traitement des maladies.

Les cartes racontent l'histoire des habitants d'un petit village. Un jour, une chercheuse arrive au village pour étudier le mode d'exploitation traditionnelle de cette plante. Cette chercheuse demande à la communauté si elle peut utiliser la plante ainsi que les connaissances traditionnelles associées à des fins de recherche et développement. Les cartes illustrent ensuite le processus par lequel la communauté donne son consentement et établit un accord de partage des avantages, tout en expliquant le concept de partage des avantages.

² Les deux termes «ressource biologique» et «ressource génétique» sont utilisés de façon interchangeable ici.

CARTE ILLUSTRÉE 1 : RESSOURCES BIOLOGIQUES

Cette carte illustrée présente aux participants le village où se déroule l'histoire. Elle présente un paysage diversifié doté de diverses ressources naturelles, vivantes et non vivantes. Elle situe la communauté dans ce paysage et montre la relation entre les villageois et leurs ressources.



CARTE ILLUSTRÉE 2 : CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ASSOCIÉES

Cette carte illustre les connaissances traditionnelles des communautés sur les ressources biologiques locales. Dans cet exemple, elle montre une plante médicinale. Le savoir des communautés comprend la manière d'identifier la plante, l'endroit où elle se trouve et le mode de préparation sous forme de tisane pour traiter les maladies. Elle montre également que ces connaissances traditionnelles sont transmises oralement aux jeunes générations.



CARTE ILLUSTRÉE 3 : L'UTILISATION ET LES UTILISATEURS

Cette carte illustrée présente l'idée que les ressources biologiques ainsi que les connaissances traditionnelles associées pourraient intéresser des personnes, des institutions, etc. étrangères à la communauté. Dans l'image, on voit une personne extérieure à la communauté observer un membre de la communauté qui utilise la plante.



CARTE ILLUSTRÉE 4 : CHAÎNES DE VALEUR

Cette carte illustrée montre comment la biodiversité et les connaissances traditionnelles associées sont ancrées dans les chaînes de valeur. Dans cet exemple, la plante médicinale locale est utilisée de différentes manières. Elle est utilisée de manière traditionnelle et vendue sur le marché. Elle est également présentée comme pouvant être utilisée par l'industrie à des fins de production, mais aussi à des fins de recherche et développement. Les liens entre les différentes utilisations y sont présentés.



CARTE ILLUSTRÉE 5 : DEMANDE DE PERMISSION (CONSENTEMENT PRÉALABLE DONNÉ EN CONNAISSANCE DE CAUSE)

Cette carte illustre le concept du consentement préalable donné en connaissance de cause ou « demande de permission » avant de pouvoir prendre quoi que ce soit. Il est important de noter les étapes du processus. Tout d'abord, l'utilisatrice indique à la communauté qu'elle veut prendre la plante et les connaissances traditionnelles associées et qu'elle demande l'autorisation pour cette fin. Les membres de la communauté montrent qu'ils accordent leur permission. Ce n'est qu'après cela que l'utilisatrice peut recueillir les plantes et enregistrer les connaissances traditionnelles.



CARTE ILLUSTRÉE 6 : PARTAGE DES AVANTAGES ET TYPES D'AVANTAGES

Cette carte illustre l'idée du partage des avantages, c'est-à-dire le fait d'obtenir quelque chose en retour. L'idée de l'échange constitue une partie importante du processus. Elle montre également qu'il existe différents types d'avantages. Elle souligne que les avantages peuvent être versés à la communauté, mais qu'ils peuvent aussi servir à la protection de la biodiversité.



CARTE ILLUSTRÉE 7 : CHOSE PROMISE, CHOSE DUE - ACCORDS D'ACCÈS ET DE PARTAGE DES AVANTAGES

Cette carte illustrée montre la communauté en train de signer un accord de partage des avantages. Une personne représente la communauté. En même temps, cette personne garde en tête les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.



CARTE ILLUSTRÉE 8 : DROITS ET RESPONSABILITÉS DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Cette carte illustrée montre que la plante et les connaissances traditionnelles associées sont au centre du récit et constituent l'élément qui réunit tous les acteurs. Cette carte permet de réfléchir davantage aux rôles que jouent les différents acteurs, y compris les utilisateurs, le gouvernement, la communauté et les autres.



Informations contextuelles et ressources utiles

Il existe plusieurs ressources utiles sur l'APA, les connaissances traditionnelles, etc., ressources et connaissances susceptibles d'être utilisées par les peuples autochtones et communautés locales, les organisations communautaires qui les soutiennent, les gouvernements et les utilisateurs de ressources génétiques.

QU'EST-CE QUE L'APA ?

Les peuples autochtones et communautés locales sont les gardiens de leurs terres et de leurs ressources naturelles. Ancrées dans leur patrimoine culturel, leurs connaissances et pratiques traditionnelles jouent un rôle important dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, tout comme leurs droits coutumiers et leurs structures de gouvernance locale.

Les principes fondamentaux de l'APA figurent à l'article 15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) qui a été adoptée en 1992 et est entrée en vigueur en 1993. L'article 15 de la CDB reconnaît que les États ont le droit de souveraineté sur leurs ressources naturelles, qu'ils ont le pouvoir de déterminer l'accès aux ressources génétiques sous leur contrôle et que ce pouvoir est régi par leur législation nationale. L'accès, lorsqu'il est accordé, est régi par des conditions convenues d'un commun accord (CCCA). En d'autres termes, un accord doit être établi pour régir les modalités de partage des avantages. L'accès aux ressources génétiques est soumis au consentement préalable donné en connaissance de cause (CPCC) de la Partie contractante, sauf décision contraire de cette dernière. Il convient aux États de prendre des mesures législatives, administratives ou politiques afin de partager de manière juste et équitable les résultats de la recherche et développement ainsi que les avantages découlant de l'utilisation commerciale et autre des ressources génétiques avec le fournisseur.

Entré en vigueur en 2014, le *Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique* (Protocole de Nagoya) s'appuie sur ces principes et fournit un cadre plus complet pour la mise en œuvre de l'APA. Les trois piliers du Protocole de Nagoya sont l'accès, le partage des avantages découlant de l'utilisation, c'est-à-dire la recherche et développement sur les ressources génétiques, et le contrôle de conformité.

Le Protocole de Nagoya reconnaît le lien crucial entre l'utilisation des ressources génétiques et les connaissances traditionnelles et, allant au-delà de la CDB, précise que l'APA s'applique également aux connaissances traditionnelles détenues par les peuples autochtones et communautés locales lorsque celles-ci sont associées aux ressources génétiques. Cela signifie qu'en fonction de la manière dont cela est transposé dans le droit national, les peuples autochtones et communautés locales peuvent avoir le droit d'accorder le CPCC et de négocier des CCCA pour accorder l'accès à leurs ressources génétiques et à leurs connaissances traditionnelles associées. Le Protocole de Nagoya encourage également les gouvernements à respecter les droits coutumiers des peuples autochtones et communautés locales et les protocoles communautaires.

La mention explicite des droits des peuples autochtones et communautés locales implique que les pays doivent, entre autres, prévoir des processus transparents, efficaces et culturellement appropriés pour assurer que le CPCC a été sollicité en bonne et due forme, habiliter les communautés à engager des négociations avec les utilisateurs des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées, veiller à ce que les connaissances traditionnelles soient protégées de l'appropriation illégale et soutenir la mise au point d'accords véritablement équitables et mutuellement avantageux.

La mise en œuvre du Protocole de Nagoya a le potentiel de garantir aux peuples autochtones et communautés locales l'exercice de leurs droits sur leurs ressources et leurs connaissances, de tirer des avantages de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles au niveau local et de mieux reconnaître la gouvernance coutumière et les valeurs culturelles des communautés. Il appelle les Parties à soutenir les peuples

autochtones et communautés locales dans l'élaboration de protocoles communautaires, d'exigences minimales pour les CCCA et des clauses contractuelles types pour le partage des avantages et à ne pas restreindre l'usage et l'échange coutumiers des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées au sein des peuples autochtones et communautés locales et entre eux, y compris au-delà des frontières.

Dans la réalité, le *modus operandi* de ces processus dépend en grande partie du cadre juridique national. Ce dernier définit le mode d'implication des peuples autochtones et communautés locales dans ce processus et détermine leurs droits, par exemple sur les terres et les ressources. Les peuples autochtones et communautés locales jouent différents rôles dans les processus APA des pays africains, allant de la pleine responsabilité dans l'octroi du CPCC et l'établissement de CCCA à une consultation, ou à des systèmes dans lesquels il est possible que les peuples autochtones et communautés locales n'aient aucun rôle officiel à jouer dans le processus APA. Il est important que les communautés comprennent le mode de mise en œuvre de l'APA à l'échelle nationale. Les peuples autochtones et communautés locales peuvent jouer un rôle actif dans l'élaboration des cadres APA nationaux. Il est donc essentiel qu'ils soient proactifs dans l'établissement de partenariats et la mise au point de chaînes de valeur de manière à ce qu'ils puissent bénéficier de leurs ressources et de leurs connaissances.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR L'APA :

L'APA expliqué simplement

<https://t1p.de/n020>

Cette courte vidéo animée (5 minutes) explique les principes fondamentaux de l'APA, de manière simple, claire et relativement brève.

Centre d'échange APA (ABS-CH)

<https://absch.cbd.int/>

Le Centre d'échange sur l'APA permet à toutes les parties prenantes (gouvernements, organisations de la société civile, organisations de peuples autochtones et communautés locales, milieu universitaire et toute autre partie prenante) d'échanger des documents officiels, des textes juridiques, des stratégies, des guides ou des lignes directrices de bonnes pratiques, etc. sur l'APA et les connaissances traditionnelles.

Lignes directrices stratégiques et pratiques de l'UA pour la mise en œuvre coordonnée du protocole de Nagoya sur l'APA

Fiche d'information : <https://t1p.de/t50x>

Lignes directrices stratégiques de l'UA AU : <https://t1p.de/e7bw>

Lignes directrices pratiques de l'UA : <https://t1p.de/20fq>

Officiellement adoptées par la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) en 2015 et approuvées lors du sommet de l'Union africaine, les lignes directrices de l'UA fournissent une orientation stratégique ainsi que des conseils pratiques étape par étape à tous les États africains pour mettre en œuvre les dispositions du Protocole de Nagoya sur l'APA de manière harmonisée.

Convention sur la diversité biologique

<https://www.cbd.int/convention>

<https://www.cbd.int/abs/text/>

Le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

Fiche technique sur les connaissances traditionnelles (CDB)

<https://t1p.de/ay6q>

Cette fiche présente des informations contextuelles sur ce que sont les connaissances traditionnelles, les raisons pour lesquelles ces dernières sont importantes, les cibles pour lesquelles elles sont pertinentes et l'importance de protéger les connaissances traditionnelles.

Comment protéger et promouvoir votre culture (OMPI)

<https://t1p.de/n3bl>

Destiné aux peuples autochtones et communautés locales, ce guide court et pratique explique de manière simple comment la propriété intellectuelle pourrait leur permettre de protéger et de promouvoir leurs connaissances traditionnelles.

Partage juste et équitable des avantages : manuel d'évaluation des politiques et pratiques tout au long des chaînes d'approvisionnement en ingrédients naturels (UEBT)

<https://t1p.de/j4th>

Élaboré par l'Union pour un BioCommerce Éthique (UEBT), ce manuel a pour objet de soutenir le travail de ses membres commerciaux et affiliés, des organismes de vérification accrédités et toute autre organisation dédiée au BioCommerce Éthique. L'objectif est de faciliter la mise en œuvre d'un partage équitable des avantages dans le BioCommerce éthique. À cette fin, il fournit des explications pratiques quant aux exigences du partage équitable des avantages au sein de la Norme de BioCommerce Éthique.

Dialogues dans le domaine du BioCommerce éthique - Comment établir des discussions respectueuses, équilibrées et inclusives dans l'approvisionnement en ingrédients naturels (UEBT)

<https://t1p.de/nc87>

Ce guide fournit généralement des informations et des suggestions quant à la manière d'impliquer les communautés locales dans l'approvisionnement en ingrédients naturels.

Principes et critères élaborés par l'Initiative BioTrade de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

https://unctad.org/en/docs/ditcted20074_en.pdf

Ce document sert de guide aux acteurs du BioCommerce quant aux principes et aux critères susceptibles d'être appliqués pour promouvoir la conservation de la biodiversité au travers d'une utilisation commerciale durable, y compris la manière d'intégrer les principes APA et les droits des communautés locales dans ces activités.

Comment (ne surtout pas) négocier un accord APA (Initiative APA)

<https://t1p.de/fuw4>

Au travers de cas réels et de différents scénarios, ce guide a pour objet d'aider les négociateurs d'accords d'accès et de partage des avantages. Ces cas et scénarios sont des enseignements tirés consignés par les auteurs. Le guide se veut holistique tout en proposant une approche pratique pour la négociation d'accords APA.

Outil contractuel APA : Version 2.0

<https://t1p.de/eu51>

Cet outil fournit des clauses types pour les différents éléments des accords APA et explique le contexte et les questions juridiques spécifiques à chaque clause type.

COLLABORER AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTÉS LOCALES

Collaborer et communiquer avec les peuples autochtones et communautés locales peut s'avérer difficile pour les acteurs externes à la communauté. Il est possible qu'ils ne sachent pas à qui s'adresser et comment amorcer le dialogue surtout lorsqu'ils n'ont aucune connaissance ou expérience des normes culturelles et du droit coutumier de la communauté. Les communautés locales elles-mêmes ne sont pas toujours conscientes des procédures à suivre lorsqu'une personne veut travailler avec elles. Les peuples autochtones et communautés locales n'ont pas nécessairement une bonne connaissance de leurs droits en vertu des lois nationales. Ces éléments risquent de fausser la communication et d'être source de malentendus, voire de conflits.

La manière dont la communauté est organisée doit être clairement communiquée aux acteurs extérieurs afin qu'ils puissent suivre et respecter les règles locales. Les peuples autochtones et communautés locales peuvent développer des outils ou des documents pour rendre ces choses plus compréhensibles à ces acteurs. Le Protocole de Nagoya appelle ces outils des protocoles communautaires. Le terme « protocoles bioculturels communautaires » (PBC) est également un terme utilisé de manière interchangeable par différentes communautés et organisations.

Les PBC sont des outils mis au point par les communautés elles-mêmes pour faire connaître la manière dont elles souhaitent être abordées par des personnes extérieures à la communauté. Ces outils peuvent donc se référer aux règles de conduite, aux procédures et aux valeurs des communautés à respecter en accord avec leurs règles coutumières, les lois nationales et internationales en affirmant leurs droits ou en fixant certaines normes. Les PBC sont des instruments élaborés du point de vue de la communauté et à travers de processus décisionnels participatifs.

Dans le contexte APA, les PBC exposent clairement les conditions et modalités requises pour collaborer avec les peuples autochtones et communautés locales et pour accéder à leurs ressources locales et à leurs connaissances. Par exemple, ils permettent aux acteurs extérieurs de comprendre qui sont les négociateurs, comment requérir le consentement et comment négocier un accord de partage des avantages. Ces outils peuvent éventuellement aider les gouvernements, le secteur privé, les chercheurs et les acteurs des organisations à but non lucratif à combler le fossé entre les lois et institutions coutumières des communautés, d'une part, et les cadres nationaux APA, d'autre part. Ils peuvent apporter plus de clarté et une certaine sécurité juridique aux utilisateurs des ressources et des connaissances traditionnelles.

POUR PLUS D'INFORMATIONS QUANT À L'INTERACTION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTÉS LOCALES ET LES PBC :

Code de conduite éthique Tkarihwaïé :ri propre à assurer le respect du patrimoine culturel et intellectuel des communautés autochtones et locales

<https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-10/cop-10-dec-42-en.pdf>

Ce code de conduite a pour objet de fournir des orientations à ceux qui interagissent avec les peuples autochtones et communautés locales, notamment les chercheurs. Il donne des renseignements sur les procédures et les principes à suivre dans le cadre du travail avec les communautés.

Lignes directrices facultatives Mo'otz kuxtal

<https://www.cbd.int/doc/publications/8j-cbd-mootz-kuxtal-en.pdf>

Ce document sert de « lignes directrices pour l'élaboration de mécanismes, d'une législation ou d'autres initiatives appropriées pour assurer le *consentement préalable donné en connaissance de cause, le consentement préalable donné librement et en connaissance de cause ou l'approbation et la participation*, selon les circonstances nationales, des peuples autochtones et des communautés locales pour l'accès à leurs connaissances, innovations et pratiques, pour le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation de leurs connaissances, innovations et pratiques présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, et pour le signalement et la prévention d'une appropriation illicite des connaissances traditionnelles. »

Principes et critères élaborés par l'Initiative BioTrade de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

https://unctad.org/en/docs/ditcted20074_en.pdf

Ce document sert de guide aux acteurs du BioCommerce quant aux principes et aux critères susceptibles d'être appliqués pour promouvoir la conservation de la biodiversité au travers d'une utilisation commerciale durable, y compris la manière d'intégrer les principes APA et les droits des communautés locales dans ces activités.

Dialogues dans le domaine du BioCommerce éthique - Comment établir des discussions respectueuses, équilibrées et inclusives dans l'approvisionnement en ingrédients naturels (UEBT)

<https://t1p.de/nc87>

Ce guide donne des informations générales et des suggestions sur la manière d'engager les communautés locales dans l'approvisionnement d'ingrédients naturels.

Partage juste et équitable des avantages, Manuel d'évaluation des politiques et pratiques le long des chaînes d'approvisionnement en ingrédients naturels (UEBT)

<https://t1p.de/j4th>

Ce manuel explique les exigences en matière de partage équitable des avantages dans la chaîne d'approvisionnement en ingrédients naturels. Il établit le processus d'évaluation des politiques et des pratiques des entreprises et des acteurs impliqués dans ces chaînes d'approvisionnement.

Site internet portant sur les protocoles communautaires

<https://www.community-protocols.org>

Ce site contient un large éventail de ressources multimédia sur les protocoles communautaires.

Les protocoles communautaires en Afrique : Leçons apprises pour la mise en œuvre de l'APA (Natural Justice, Initiative APA)

<https://t1p.de/tqn7>

Tout en analysant des exemples de PBC venant des quatre coins de l'Afrique, cette publication est une compilation d'expériences et leçons tirées de l'élaboration et de l'application de protocoles communautaires dans un contexte APA.

Les protocoles communautaires. Une boîte à outils pour facilitateurs communautaires

<http://www.community-protocols.org/wp-content/uploads/2015/11/BCP-Toolkit-Complete.pdf>

Cette boîte à outils est destinée aux peuples autochtones et communautés locales et aux organisations communautaires et non gouvernementales qui les soutiennent. Elle a pour objet de soutenir les communautés dans la préservation de leurs droits et responsabilités et de renforcer leur mode de vie coutumier et leur intendance des territoires et des aires. Elle s'adresse en premier lieu aux facilitateurs issus des communautés, mais aussi des organisations avec qui elles entretiennent des relations positives, de longue date.

Natural Justice – Les protocoles communautaires

<https://naturaljustice.org/community-protocols/>

Des informations et des ressources supplémentaires et actualisées sur les PBC et les outils connexes sont disponibles sur le site web de Natural Justice.

BOÎTE À IMAGES APA – MANUEL

Ressources Biologiques

OBJECTIFS :



Les participants réfléchissent à la diversité des ressources biologiques et à leur valeur pour le bien-être humain.



Les participants réfléchissent à leur rôle dans la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques.

UTILISATION DE L'IMAGE :



Demandez aux participants de décrire ce qu'ils voient sur l'image. Ils devraient noter les différents éléments du paysage.



Relevez que le paysage contient des ressources vivantes et non vivantes. Dites-leur que les ressources vivantes seront au centre de la discussion et qu'on les désignera par «ressources biologiques» (ou quel que soit le terme que vous aurez retenu).



Demandez aux participants quels sont les types de ressources naturelles dont ils disposent dans leur région. Quelles sont les similarités et les différences par rapport à ce qu'ils voient dans l'image ?



Quels sont les types de ressources biologiques dont dispose la communauté ? Demandez aux participants d'expliquer les différentes utilisations de ces ressources dans leur vie quotidienne.

QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR LA DISCUSSION :



Que se passerait-il si ces ressources naturelles/vivantes venaient à disparaître ?



La disponibilité ou la qualité de ces ressources ont-elles changé au cours des cinq à dix dernières années ? Si oui, de quels changements s'agit-il ?



Quelle importance accordez-vous à la disponibilité de ces ressources dans l'avenir pour votre communauté ?



Comment la communauté gère-t-elle les ressources pour s'assurer qu'elles seront disponibles pour les générations futures ?

SUJETS DE DISCUSSION ET MESSAGES CLÉS :



La nature nous offre une diversité de ressources naturelles, comprenant à la fois des ressources vivantes (comme les plantes, les animaux, les champignons, etc.) et non vivantes (minéraux, eau).



Les ressources biologiques jouent un rôle important dans le bien-être humain en fournissant de la nourriture, des semences pour la mise au point de nouvelles espèces cultivées, des médicaments, du bois, de l'air frais, etc.



Les peuples autochtones et communautés locales vivent souvent à proximité des ressources naturelles, et ce depuis de nombreuses générations. Ces ressources jouent un rôle important dans leur culture et leurs moyens de subsistance.



Les peuples autochtones et communautés locales peuvent être considérés comme les gardiens de ces ressources. Ils jouent souvent un rôle important dans leur conservation et leur utilisation durable.



La dégradation ou la perte des ressources naturelles constitue une menace pour le bien-être de ces communautés.

1.



CONSEILS :

Réfléchissez soigneusement à l'avance aux termes qui seront utilisés dans la langue locale et à la manière dont les concepts (comme, par exemple, les ressources biologiques, la conservation, la durabilité, etc.) seront expliqués.

N'hésitez pas à donner des exemples concrets d'utilisations possibles des ressources biologiques.

Connaissances Traditionnelles Associées

OBJECTIFS :



Les participants réfléchissent aux utilisations locales de la biodiversité.



Les participants réfléchissent à leurs connaissances traditionnelles, qui sont associées aux ressources biologiques, et en particulier à leurs utilisations traditionnelles.



Les participants savent que l'importance et la valeur de leurs connaissances traditionnelles sont reconnues.

UTILISATION DE L'IMAGE :



Demandez aux participants qui ils voient dans l'image. Il s'agit d'une ancienne et de quelques jeunes de la communauté.



Demandez aux participants ce qui se passe, d'après eux, dans l'image. L'objectif est qu'ils comprennent que l'aînée explique aux plus jeunes comment on identifie une plante, comment celle-ci peut être utilisée et à quelles fins. Dans notre cas de figure, il s'agit d'une plante qui peut être transformée en tisane pour traiter des maladies.

QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR LA DISCUSSION :



Quels types de connaissances la communauté a-t-elle sur les choses qui vivent dans son secteur/territoire ? Si les participants ont des difficultés à répondre à cette question, apportez des éléments de réponse, p. ex. : connaissances sur la faune, la flore et leurs utilisations, pratiques de conservation, etc.



Existe-t-il des règles ou des pratiques traditionnelles pertinentes en matière de collecte ou d'utilisation de ces êtres vivants ? Si oui, quelles sont-elles ?



Comment les connaissances traditionnelles sont-elles partagées au sein de la communauté ? Sont-elles partagées oralement comme dans l'image ou y a-t-il d'autres moyens de le faire, par exemple au travers de cérémonies traditionnelles, de l'art, etc. ?



Quels sont les types de connaissances traditionnelles qui ne sont connus que d'une personne, d'une famille ou d'un groupe de personnes en particulier ?



La communauté partage-t-elle ses connaissances avec d'autres communautés ? Si oui, avec lesquelles ?



Quel est le degré d'intérêt des enfants et des jeunes pour les connaissances traditionnelles de la communauté ?



Comment les connaissances traditionnelles sont-elles partagées avec des personnes étrangères à la communauté, si tant est qu'elles le soient ?

SUJETS DE DISCUSSION ET MESSAGES CLÉS :



Les moyens de subsistance et la culture de nombreuses communautés sont intimement liés à leurs ressources naturelles.



L'utilisation et l'observation de leur environnement naturel au cours du temps et sur plusieurs générations ont conduit les communautés à accumuler des connaissances détaillées quant à leurs ressources naturelles locales et à leurs utilisations. Il s'agit d'un mécanisme permanent et les communautés continuent à acquérir de nouvelles connaissances au fil du temps.



Les connaissances détenues par les communautés sont pertinentes pour l'utilisation, la conservation et la gestion des ressources biologiques. Ce savoir s'appelle « connaissances traditionnelles associées ».

2.

- ✿ Certaines connaissances traditionnelles associées sont détenues uniquement par une ou plusieurs personnes au sein de la communauté, par exemple des guérisseurs ou des guérisseuses, des hommes ou des femmes, etc.
- ✿ Parfois, les connaissances traditionnelles associées peuvent également être partagées avec des communautés voisines.
- ✿ Chaque communauté a sa propre façon de transmettre les connaissances aux autres membres de la communauté, à leurs enfants ou à des personnes extérieures à la communauté. Il existe de multiples façons de partager les connaissances traditionnelles, par exemple au travers de cérémonies, de danses, de dessins, de chants, etc.



CONSEILS :

Les connaissances traditionnelles peuvent prendre différentes formes : elles peuvent être racontées sous forme de faits ou d'histoires, visualisées dans l'art, mises en œuvre dans des rituels ou simplement apparaître dans des pratiques quotidiennes qui peuvent ne pas être verbalisées. Gardez cela à l'esprit lorsque vous essayez de déterminer quels types de connaissances traditionnelles la communauté détient.

Les connaissances traditionnelles sont souvent tenues secrètes et ne sont pas toujours mentionnées ouvertement lors d'une discussion avec tous les membres de la communauté. Si nécessaire, il peut être approprié de diviser le groupe (par exemple en hommes et femmes) et maintenir les échanges dans le groupe élargi à un niveau très général.

Utilisation et Utilisateurs

OBJECTIFS :



Les participants savent quelles personnes/utilisateurs en dehors de la communauté peuvent vouloir utiliser leurs ressources.



Les participants ont une idée concrète de ce que les utilisateurs font avec leurs ressources biologiques ou leurs connaissances traditionnelles associées.

UTILISATION DE L'IMAGE :

Cette image se compose de trois parties.



Partie 1 : Dites aux membres de la communauté que les utilisateurs (les personnes qui se trouvent à droite sur l'image) attendent quelque chose de la communauté (les personnes qui se trouvent à gauche). Demandez à ces membres s'ils ont une idée de ce que ces personnes attendent de la communauté. Les membres de la communauté devraient reconnaître que ces personnes s'intéressent à la plante et à la tisane qui en ressort. Demandez aux participants qui sont ces personnes et ce qu'elles pourraient vouloir faire avec la tisane. Les possibilités sont sans limites. Ces personnes pourraient s'intéresser au savoir de la communauté, à l'achat de la plante, à sa commercialisation, à la recherche, etc.



Partie 2 : Demandez aux participants ce que fait la personne. Faites en sorte qu'ils comprennent que cette personne étudie la plante à des fins de recherche afin de comprendre ses propriétés et de savoir pourquoi la tisane est utile dans le traitement des maladies.



Partie 3 : Expliquez que les activités de la personne peut conduire à une compréhension de base des choses ou à la mise au point de différents types de produits tels que des médicaments, des aliments, des cosmétiques, etc.

QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR LA DISCUSSION :



De personnes extérieures à la communauté ont-elles déjà posé des questions à votre communauté, par exemple sur vos plantes ou vos animaux, ou sur les choses que votre communauté sait à leur sujet ? Qui étaient ces personnes et que voulaient-elles savoir ?



À votre avis, pourquoi ces gens s'intéressent-ils aux êtres vivants qui se trouvent sur le territoire de votre communauté ou sur ce que votre communauté sait sur ces êtres vivants ?



Que pensez-vous qu'il adviendra de ces plantes ou de ces animaux ou de vos connaissances traditionnelles une fois qu'elles auront quitté votre communauté ?

SUJETS DE DISCUSSION ET MESSAGES CLÉS :



Les ressources biologiques sont importantes pour les communautés, mais d'autres acteurs peuvent également s'y intéresser. Il peut y avoir de multiples raisons pour cela.



Les ressources biologiques sont utilisées pour fabriquer une multitude de produits, par exemple des huiles, des vaccins, des parfums, des aliments, des médicaments ou des cosmétiques.



On entend alors par « utilisateur » tout acteur qui prend des ressources biologiques et des connaissances traditionnelles associées à la communauté, quelles que soient les fins poursuivies. L'utilisateur peut être un commerçant, un fabricant, un chercheur, un étudiant ou un entrepreneur.



Les utilisateurs peuvent être des gens locaux, ils peuvent venir d'un autre coin du pays ou de la même région, ou de l'étranger.



Certains acteurs se contentent de collecter des ressources naturelles pour les revendre, par exemple : du bois.



D'autres acteurs font de la recherche et développement. Certains de ces utilisateurs se contentent d'étudier les êtres vivants et les connaissances traditionnelles afin de mieux les comprendre. D'autres acteurs sont à la recherche de ressources utiles (et de connaissances traditionnelles associées) afin de les utiliser dans le développement de produits.

3.

- ❧ Bien que beaucoup de recherches soient menées avec de nombreuses ressources différentes à travers le monde, le développement de produits n'est pas chose courante. Certes, la recherche peut conduire au développement d'un produit commercialisable, mais celui-ci peut prendre de nombreuses années et impliquer de nombreuses personnes différentes.
- ❧ Les communautés locales peuvent être impliquées dans l'identification des ressources utiles et leur collecte. Les connaissances traditionnelles peuvent être utilisées pour façonner et guider la recherche, par exemple en donnant des renseignements quant à leurs caractéristiques et à leurs usages possibles.
- ❧ Les communautés veulent savoir comment leurs ressources ou leurs connaissances traditionnelles vont être utilisées, mais aussi dans quel domaine.
- ❧ Il appartient à la communauté de protéger ses intérêts en suivant le processus APA (« accès et partage des avantages »). Cela signifie que les utilisateurs qui s'adonneront à la recherche et développement sur les ressources vivantes (génétiques) ou leurs connaissances traditionnelles devront demander d'abord le consentement de la communauté avant de prélever et d'utiliser la ressource ou les connaissances en question. Ils devront également s'engager à donner quelque chose en retour à la communauté.

**CONSEIL :**

Le moment est venu d'introduire l'idée de l'APA. Étudiez soigneusement à l'avance comment le concept APA pourrait être expliqué de manière simple et dans la langue locale. Dans l'exemple ci-dessus, le concept peut être simplifié en ces termes « on demande d'abord » et « on donne quelque chose en échange ». De même, le concept de recherche et développement doit être expliqué de manière simple et illustré par des exemples.

Chaînes de Valeur

OBJECTIFS :



Les participants obtiennent une vue d'ensemble des chaînes de valeur et de la variété des utilisations potentielles de leurs ressources biologiques et des connaissances traditionnelles associées.



Les participants reconnaissent leur rôle dans la chaîne de valeur.



Les participants voient bien la relation qui existe entre les différents acteurs de la chaîne de valeur.

UTILISATION DE L'IMAGE :



Dites aux participants qu'ils ont devant eux une chaîne de valeur. Expliquez qu'il s'agit d'une représentation des différentes activités menant à la fabrication et à la vente de produits sur le marché.



Demandez aux participants ce que signifient les flèches. Faites-leur comprendre qu'elles montrent aux utilisateurs le flux de ressources et de connaissances à travers la chaîne de valeur.



Demandez aux participants d'indiquer les différents types d'utilisateurs. Demandez aux participants d'expliquer qui sont les différents acteurs et quelles sont les différentes utilisations.



Expliquez que l'image est simplifiée et qu'en réalité, les chaînes de valeur sont beaucoup plus complexes. Les ressources biologiques et les connaissances traditionnelles peuvent être transférées et utilisées par divers acteurs à des fins différentes dans le monde entier.

QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR LA DISCUSSION :



Où partent les ressources ou les connaissances traditionnelles associées lorsqu'elles quittent votre communauté ? Comment ces ressources sont-elles utilisées et par qui ?



Pouvez-vous donner des exemples de produits vendus sur le marché qui sont fabriqués à partir d'une ressource provenant de votre territoire ou de vos connaissances traditionnelles ?

SUJETS DE DISCUSSION ET MESSAGES CLÉS :



Les ressources biologiques peuvent être utilisées de plusieurs manières. Par exemple, elles peuvent servir d'aliment local ou de remède dans la médecine traditionnelle. Elles peuvent être achetées par des commerçants pour être vendues sur d'autres marchés. Elles peuvent être utilisées par des fabricants pour manufacturer des produits, par exemple un parfum ou un arôme.



Différents acteurs sont impliqués dans la chaîne de valeur, depuis l'identification et la collecte des ressources biologiques et des connaissances traditionnelles jusqu'à la vente sur le marché d'un produit manufacturé.



Les chaînes de valeur sont très complexes. La ressource ou les connaissances traditionnelles associées peuvent être transmises ou partagées avec différentes personnes à des fins différentes.



Chaque étape de la chaîne signifie qu'une valeur est ajoutée à la ressource initiale à travers la recherche, la transformation, l'emballage, etc. C'est pourquoi le produit final sera vendu à un prix plus élevé que la ressource initiale collectée auprès de la communauté.



Les produits finis peuvent être manufacturés, achetés et consommés aux quatre coins du monde.



L'utilisation des ressources biologiques ou des connaissances traditionnelles peut offrir des opportunités aux communautés. Les communautés locales peuvent éventuellement fournir de matières premières ou transformées et toucher des revenus en devenant des fournisseurs.

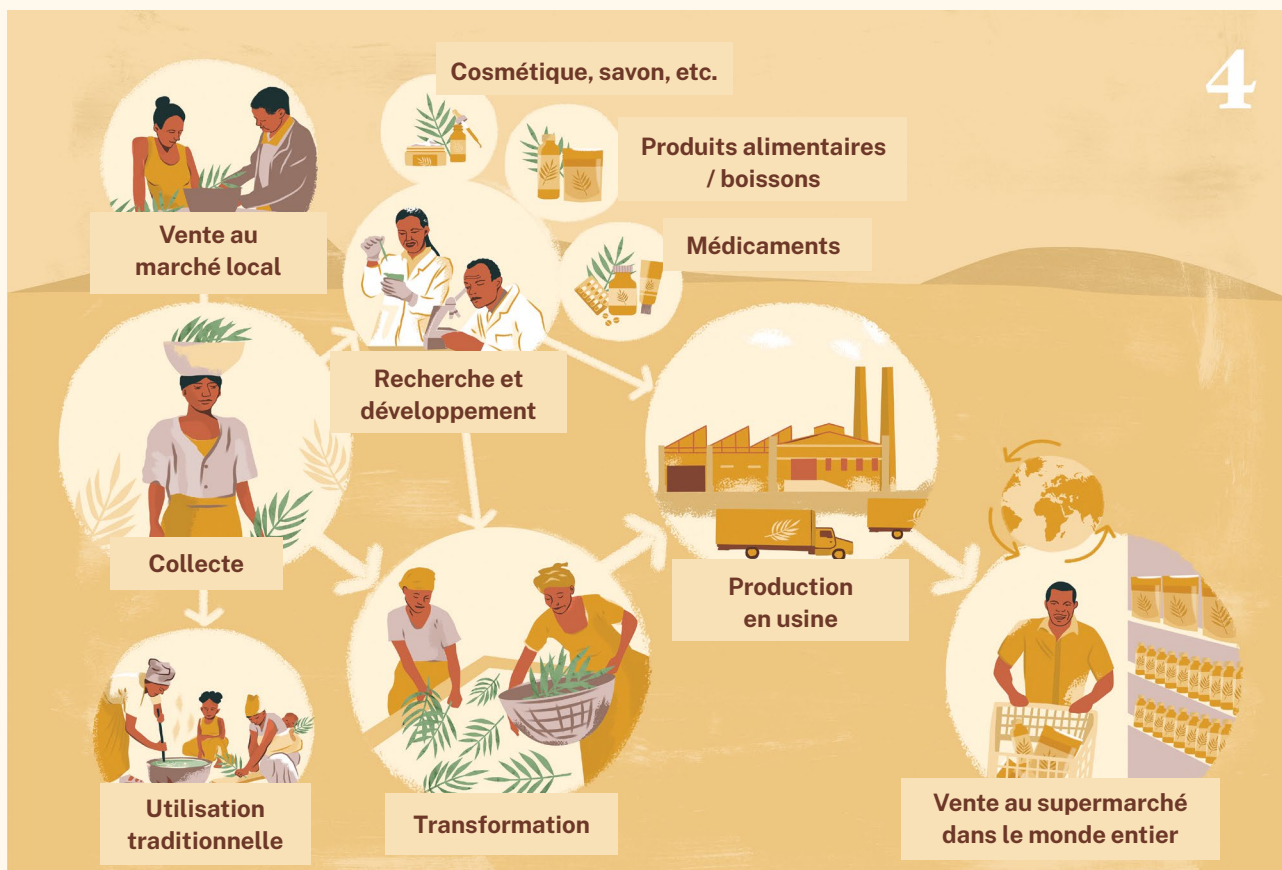


Différentes parties de la chaîne de valeur peuvent être soumises au droit national en matière d'APA. Les accords APA assurent que les communautés, en tant que fournisseurs de la ressource et des connaissances au début de la chaîne de valeur, obtiennent une part des bénéfices générés par le produit final.

4.



Les communautés peuvent se servir du processus APA comme d'un tremplin pour s'intégrer dans les chaînes de valeur, par exemple en participant au prélèvement d'échantillons, au traitement des ressources (par exemple au séchage ou à l'extraction d'huile ou de poudre, etc.).



CONSEILS :

Pour une meilleure compréhension, utilisez l'exemple d'une ou deux ressources locales pour expliquer le concept de chaîne de valeur. L'objectif est de permettre aux communautés de comprendre la trajectoire de la ressource depuis son identification jusqu'à la commercialisation du produit qui en résulte. Commencez par un modèle de chaîne de valeur très simple et donnez des détails supplémentaires lorsque des questions se posent.

Demandez aux participants de s'aligner pour représenter les différents acteurs et étapes d'une chaîne de valeur, afin que sa complexité et ses interconnexions deviennent tangibles.

Demande de permission

(consentement préalable donné en connaissance de cause)

OBJECTIFS :



Les participants comprennent qu'avant de pouvoir prendre quoi que ce soit, les utilisateurs doivent d'abord demander la permission à la communauté.



Les participants comprennent l'importance d'être bien organisés et de savoir comment la communauté accordera son consentement préalable donné en connaissance de cause.

UTILISATION DE L'IMAGE :

L'image est divisée en trois parties qui représentent trois étapes distinctes du processus APA. Faites en sorte que les participants découvrent eux-mêmes quelles sont ces trois étapes.



Étape 1 : L'utilisateur demande le consentement pour collecter/emporter la ressource biologique ou les connaissances traditionnelles associées.



Étape 2 : La communauté donne son consentement.



Étape 3 : Les utilisateurs collectent la ressource en collaboration avec les membres de la communauté. Les utilisateurs enregistrent les connaissances traditionnelles de la communauté.

QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR LA DISCUSSION :



Est-il important que les gens qui souhaitent utiliser quelque chose qui vous appartient ou qui appartient à la communauté demandent d'abord la permission ? Pourquoi ?



À quoi doit-on réfléchir avant de donner son consentement à quelqu'un qui souhaite emporter quelque chose qui nous appartient ?



Existe-t-il des règles spéciales dans la communauté pour donner son consentement à quelqu'un qui veut prendre des ressources ou des connaissances traditionnelles de votre communauté ?



Quelqu'un a-t-il déjà demandé à votre communauté la permission d'accéder à vos ressources ou aux connaissances traditionnelles qui y sont associées ? Si oui, que voulait cette personne et comment le consentement a-t-il été octroyé ?

SUJETS DE DISCUSSION ET MESSAGES CLÉS :



Les utilisateurs font preuve de respect envers la communauté en demandant d'abord la permission avant de prendre leurs ressources (génétiques) ou les connaissances traditionnelles associées. Il existe des règles au niveau international (et éventuellement national) qui favorisent cette démarche.



Les lois nationales déterminent les cas où le consentement est requis ainsi que les personnes à qui il convient de demander un tel consentement avant que les utilisateurs puissent accéder aux ressources (génétiques) ou aux connaissances traditionnelles associées. Le système national diffère d'un pays à l'autre. Selon le système, les communautés peuvent être demandées de donner leur consentement. Dans certains cas, elles seront consultées, mais uniquement pour obtenir leur avis, dans d'autres, elles ne joueront aucun rôle dans le processus et seul le gouvernement sera responsable de donner le consentement. Les peuples autochtones et communautés locales pourront consulter leur autorité gouvernementale (autorité nationale compétente) ou leur droit national.



Les ONG ou d'autres organisations peuvent aider les peuples autochtones et communautés locales à comprendre leur rôle et leurs droits.



S'agissant du processus APA, la conduite de recherche est le principal élément déclencheur de la nécessité d'obtenir un consentement. D'autres types d'utilisation, par exemple le commerce de produits naturels, peuvent également nécessiter un consentement, en fonction des dispositions législatives et réglementaires nationales en matière d'APA. Le consentement est une décision par laquelle les communautés autorisent un utilisateur à emporter une ressource ou les connaissances traditionnelles associées à des fins de recherche.

5.

- Le consentement doit être donné librement par les communautés. Il ne doit être ni forcé ni influencé par une partie quelconque, y compris le gouvernement ou l'utilisateur. Les communautés ont la possibilité de refuser de donner leur consentement.
- Il est possible que différentes communautés partagent les mêmes connaissances traditionnelles. Dans ce cas, toutes les peuples autochtones et communautés locales concernés doivent s'entendre sur l'opportunité et la manière de donner leur consentement.
- La représentation est importante. Les peuples autochtones et communautés locales doivent convenir entre eux de la personne habilitée à parler au nom de leur communauté, de la procédure à suivre pour donner son consentement (ou exprimer son avis) et de la manière de prendre en compte le point de vue de l'ensemble de la communauté et les règles coutumières pertinentes. Tout cela dépendra des pratiques et des règles coutumières de la communauté.
- Au moment de demander le consentement, l'utilisateur doit fournir aux peuples autochtones et communautés locales des renseignements quant à son identité, à la ressource demandée, à la raison pour laquelle il la veut, à la manière dont elle sera utilisée, aux avantages que la communauté pourrait en tirer, etc.
- La manière dont la communauté est organisée doit être clairement communiquée à l'utilisateur afin que celui-ci puisse suivre et respecter les règles locales. Les communautés peuvent développer des outils ou des documents pour rendre ces choses plus compréhensibles pour l'utilisateur.

**CONSEIL :**

Il est important de prendre en compte le cadre juridique national, s'il existe, ainsi que le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans le processus APA.

Partage des avantages et types d'avantages

OBJECTIFS :



Les participants savent que les avantages devraient être partagés à chaque fois que leurs ressources biologiques ou leurs connaissances traditionnelles seront utilisées.



Les participants savent qu'il existe différents types d'avantages.



Les participants savent que le type d'avantages dépend du type d'utilisation et d'utilisateur.

UTILISATION DE L'IMAGE :



Demandez aux participants de décrire ce qui se passe sur l'image. Il conviendra de faire ressortir l'idée du «donnant-donnant» (on donne, mais on reçoit quelque chose également en contrepartie).



Demandez aux participants ce que les images dans les bulles de discussion symbolisent, selon eux. L'idée devra ressortir que le partage des avantages peut revêtir des formes différentes selon le type d'utilisation et les besoins des communautés.



Attirez l'attention des participants sur le fait que différents membres de la communauté participent à la négociation. Vous devrez indiquer que le partage des avantages est censé profiter à l'ensemble de la communauté tout en contribuant à une utilisation et à une gestion durable des ressources.

QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR LA DISCUSSION :



Quelles sont les principales priorités de votre communauté ? De quoi a-t-elle le plus besoin ?



Si une opportunité de partage des avantages se présentait dans votre communauté, quel genre de choses souhaiteriez-vous voir découler de l'utilisation de vos ressources biologiques ou de vos connaissances traditionnelles ?



Dans quelle mesure cela pourrait-il mener à des changements au sein de votre communauté ?



Comment partageriez-vous les avantages entre les membres de la communauté ? Comment la communauté parviendrait-elle à cette décision ?



Comment la communauté fera-t-elle pour traiter une éventuelle situation de désaccords sur le résultat, à l'instar des modalités du partage des avantages ?

SUJETS DE DISCUSSION ET MESSAGES CLÉS :



Les communautés peuvent recevoir quelque chose en échange de la permission qu'elles accordent aux utilisateurs de prendre leurs ressources biologiques ou les connaissances traditionnelles associées et de les utiliser. Voilà ce qu'on entend par « partage des avantages ».



Le type d'avantages susceptibles d'être négociés dépendra du type d'utilisateur et des modalités d'utilisation. Par exemple, les avantages fournis par les chercheurs seront différents des types d'avantages qui peuvent être négociés avec une entreprise qui développera un produit, par exemple un parfum ou un médicament, en utilisant les ressources biologiques ou les connaissances traditionnelles de la communauté. On veillera à ce que les attentes soient réalistes quant aux avantages susceptibles d'être fournis par tel ou tel type d'utilisateurs. Il est essentiel que les communautés comprennent le type d'utilisation et les avantages éventuels susceptibles d'en découler.



Le partage des avantages doit être négocié. Dans certains cas, les peuples autochtones et communautés locales peuvent participer à ces négociations. Leur rôle dans les négociations dépend du cadre juridique national en matière d'APA.

6.

-  Tous les membres de la communauté doivent être impliqués dans les discussions sur les besoins et les priorités de la communauté, ainsi que sur la manière de partager les avantages au sein de la communauté. Une telle implication permettra de parer aux conflits internes à la communauté durant les négociations.
-  Même s'il n'y a pas commercialisation, les communautés peuvent tirer des avantages. Il existe des avantages non monétaires, comme le partage des connaissances et la formation, la fourniture d'informations sur les résultats de la recherche, etc. En général, les chercheurs qui effectuent des recherches à des fins non commerciales procurent des avantages non monétaires.
-  Les avantages monétaires peuvent inclure une partie de l'argent résultant de la vente de produits qui ont été mis au point en utilisant les ressources biologiques ou les connaissances traditionnelles de la communauté. Les communautés devront éventuellement faire preuve de patience, car il pourra s'écouler plusieurs années avant que ces avantages puissent se concrétiser.
-  Les avantages devraient améliorer les conditions de vie des communautés locales.
-  Les avantages devraient également être utilisés pour permettre aux peuples autochtones et communautés locales de mieux préserver leurs ressources biologiques et de les utiliser de manière durable.

**CONSEIL :**

Il est recommandé de faire suivre cette présentation par la Carte illustrée 7 : « Chose promise, chose due » - Accords d'accès et de partage des avantages.

« Chose promise, chose due »

- Accords d'accès et de partage des avantages

OBJECTIFS :



Les participants comprennent la nécessité de négocier le partage des avantages.



Les participants comprennent la nécessité de conclure des conventions/accords écrits pour tout accord de partage des avantages.



Les participants comprennent qu'ils se doivent d'identifier leurs propres besoins et leurs intérêts et de les classer par ordre de priorité de manière à pouvoir négocier.

UTILISATION DE L'IMAGE :



Commencez par attirer l'attention des participants sur les personnes qui se trouvent au milieu de l'image. Demandez aux participants qui sont ces personnes, d'après eux. Sur l'image, il y a une représentante de la communauté, une chercheuse et un représentant du gouvernement.



Demandez aux participants ce que les personnes font. Elles ont négocié et sont en train de signer un accord de partage des avantages.



Demandez aux participants ce que la personne qui représente la communauté est en train de penser. Cette personne pense à l'ensemble de la communauté, à ses besoins et à ses priorités en matière d'avantages.

QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR LA DISCUSSION :



Comment la communauté prend-elle des décisions quant à la manière de partager les choses au sein de la communauté ? Qui participe aux décisions et qui en bénéficie ?



Pouvez-vous donner des exemples de la manière dont cela a été pratiqué dans le passé au sein de votre communauté ?



Pour vous, que signifie être « juste » lorsqu'il s'agit de partager quelque chose au sein de la communauté ?

SUJETS DE DISCUSSION ET MESSAGES CLÉS :



Les utilisateurs fournissent des avantages conformément à une promesse ou à un accord écrit (un contrat) qui est négocié par tous les acteurs concernés. L'accord peut également comporter d'autres conditions qu'il convient de respecter lorsqu'une personne prend les ressources ou les connaissances traditionnelles, par exemple où et de quelle manière les ressources ou les connaissances seront collectées et transférées à d'autres personnes à l'avenir.



Le droit national déterminera si les communautés doivent signer l'accord ou simplement être impliqués dans les négociations. Même si la communauté n'est pas officiellement impliquée, il est possible qu'elle puisse quand même recevoir des avantages, par exemple de manière indirecte de la part du gouvernement.



Il appartient aux peuples autochtones et communautés locales de définir leurs besoins et leurs priorités avant d'entamer toute négociation afin de prévenir les conflits au sein de la communauté. Les modalités du partage des avantages au sein de la communauté doivent être claires.



Lors des négociations, il est important que les utilisateurs ainsi que le gouvernement respectent toutes les règles et pratiques coutumières des communautés locales.



La représentation est importante. Les peuples autochtones et communautés locales doivent réfléchir à qui pourrait servir d'interlocuteurs, de négociateurs et de signataires au sein de leur communauté s'agissant de l'accord APA.

7.

- Il est possible que les communautés aient besoin d'être conseillées durant les négociations en raison de la complexité de l'APA. Le soutien pourra venir du gouvernement ou de toute autre organisation (par exemple, une ONG) susceptible de fournir des conseils sur les points à prendre en compte pendant les négociations : droits des peuples autochtones et communautés locales, etc.
- Le gouvernement et les communautés locales donnent leur consentement à l'utilisateur qui ne pourra emporter et utiliser les ressources biologiques ou les connaissances traditionnelles qu'après avoir convenu sur le partage des avantages.

**CONSEIL :**

Cette carte sera précédée de la Carte illustrée 6 : Partage des avantages et types d'avantages.

Droits et responsabilités des différents acteurs

OBJECTIF :



Les participants peuvent expliquer les différents droits et responsabilités de tous les acteurs dans le processus APA.

UTILISATION DE L'IMAGE :



Demandez aux participants d'expliquer pourquoi la plante et les connaissances traditionnelles associées sont au centre de l'image. Expliquez que celles-ci constituent l'élément central de l'histoire qui réunit tous les acteurs.



Demandez aux participants d'expliquer la poignée de main au centre de l'image. Elle symbolise la justice et l'équité, qui sont au cœur de l'APA.

QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR LA DISCUSSION :

Demandez aux participants de répondre aux questions suivantes selon ce qu'ils ont compris :



Quelles sont les obligations et les responsabilités de la communauté ?



Quelles sont les obligations et les responsabilités du gouvernement ?



Quelles sont les obligations et les responsabilités de l'utilisateur de la ressource et/ou des connaissances traditionnelles ?



Dans quelle mesure pouvez-vous aider les utilisateurs à s'informer sur vos règles locales d'accès aux ressources ou aux connaissances traditionnelles ?

SUJETS DE DISCUSSION ET MESSAGES CLÉS :

Pour ce qui est des ressources biologiques et des connaissances traditionnelles de la communauté, les différents acteurs ont des droits et des responsabilités différents. Il est important de comprendre les rôles qu'ils jouent.

Il appartient aux utilisateurs de



communiquer leur identité et de faire part de leurs intentions. En d'autres termes, qu'est-ce que les utilisateurs veulent faire avec vos ressources ou vos connaissances traditionnelles associées ? Les utilisateurs devraient immédiatement informer le gouvernement et la communauté en cas de changement d'intention.



respecter les obligations prévues par les lois et réglementations nationales.



respecter et suivre les règles et pratiques coutumières des peuples autochtones et communautés locales.



respecter tout accord conclu avec les peuples autochtones et communautés locales.

Il appartient au gouvernement de



mettre au point la loi ou les réglementations nationales relatives à l'APA, en précisant le rôle de chaque acteur, la procédure à suivre, la manière de conclure un accord APA, les avantages susceptibles d'être partagés ou les obligations à respecter vis-à-vis des peuples autochtones et communautés locales ;



mettre en place une structure dédiée spécialement à l'APA ;



fournir des informations aux utilisateurs et aux peuples autochtones et communautés locales et d'aider les peuples autochtones et communautés locales à négocier l'accord APA ;



communiquer ses décisions aux peuples autochtones et communautés locales et de s'assurer que les utilisateurs respectent bien les accords et les permis ;



permettre aux peuples autochtones et communautés locales de mettre au point des outils susceptibles de les aider à communiquer clairement aux autres acteurs leurs droits et leurs règles et pratiques coutumières s'agissant des ressources et des connaissances traditionnelles.

8.

Il appartient aux peuples autochtones et communautés locales de

-  protéger leurs ressources biologiques et leurs connaissances traditionnelles afin de les rendre disponibles pour les générations futures et d'empêcher que ces ressources ou connaissances soient prises et utilisées sans leur consentement ;
-  s'informer sur leur rôle dans le cadre national en matière d'APA ;
-  s'impliquer dans le processus lorsqu'un utilisateur demande à prendre et à utiliser des ressources biologiques ou des connaissances traditionnelles ;
-  s'impliquer lorsque le gouvernement adopte de nouvelles lois ou politiques en matière d'APA ;
-  mettre au point des outils spéciaux (protocoles communautaires ou autres outils comparables) pour aider les utilisateurs à comprendre leurs règles coutumières, leurs pratiques et les valeurs de la communauté afin qu'il soit plus facile pour les utilisateurs (et les autres acteurs) de les comprendre et de les respecter ;
-  négocier et profiter des avantages susceptibles de découler de la collecte et de l'utilisation des connaissances traditionnelles et des ressources par les utilisateurs, si le droit national le permet ;
-  participer à la collecte des ressources ;
-  utiliser les avantages pour les activités de conservation afin que les générations futures puissent bénéficier elles aussi de ces ressources.

**CONSEIL :**

Dans la mesure du possible, concentrez-vous sur le cadre APA national, s'il existe déjà. De cette manière, les participants pourront mieux comprendre dans quelle mesure l'APA s'applique expressément à leur situation.

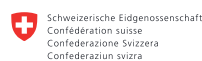
La boîte à images sur l'accès et le partage des avantages (Boîte à images APA) est un outil de communication pour les personnes travaillant avec des peuples autochtones et des communautés locales à travers l'Afrique. Il est destiné à soutenir le travail de sensibilisation sur l'APA : l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées, et le partage des avantages découlant de leur utilisation. La Boîte à images APA contient huit cartes illustrées qui peuvent être utilisées dans des réunions communautaires destinées à la sensibilisation et aux discussions sur l'APA et sur des questions connexes. Ces images sont accompagnées d'informations générales ainsi que d'instructions détaillées pour l'animateur/l'animatrice qui aideront à orienter la discussion et à s'assurer que les concepts pertinents sont compris.

Avec cette boîte à images, nous espérons promouvoir la compréhension et la mise en œuvre de l'APA au niveau local. Avec les connaissances et le soutien appropriés, les peuples autochtones et communautés locales peuvent jouer un rôle actif dans les processus d'APA et bénéficier de l'utilisation de leurs connaissances traditionnelles et des ressources biologiques qu'ils gèrent.

Vos commentaires sur la Boîte à images APA sont les bienvenus – merci de nous envoyer un courriel à info@naturaljustice.org.za ou abs-initiative@giz.de !



L'Initiative APA est financée par



Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

et mise en œuvre par

